VENTES A L'ENCAN

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 3031 et 3033,

RUE NORD REMPARTS

ENTRE LES RUES

MONTEGUT ET CLOUET

Une Elegante Maison

DOUBLE A UN ETAGE;

Louée chaque côté $9 00 par mois.

Succession de Mme Anna McMaster.

No 58,025 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune

Mercredi, 19 avril 1899,

Il sera vendu à midi à l'enchère publique, au

New Orleans Real Estate Exchange

No 717 rue Commune.

EN vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 13 mars 1899 dans l'affaire ci-dessus la propriété suivante, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le titre B, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St Claude, Montégut et Clouet, et mesurant, d'après un certificat de C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, 35 pieds 3 pouces de face à la rue Remparts, 32 pieds 10 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de 54 pieds 6 pouces sur la ligne du côté de la rue Montégut et touchant le lot A, de là rétrécissant 6 pieds 10 pouces, et de là s'étendant sur une autre profondeur 98 pieds 10 pouces et 3 lignes, et de plus mesurant sur la ligne opposée du côté de la rue Clouet 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent une élégante maison double à un étage, ayant 3 chambres, cuisine, galerie citerne et lieux d'aisance de chaque côté, louée chaque côté $9.00 par mois.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance à 1 et 2 ans de crédit au gré de l'acquéreur, représenté par des billets portant 8 0|0 d'intérêt par an à partir de leur date jusqu'au paiement garantis par hypothèque et bien du vendeur sur ladite propriété, ensemble avec toutes les clauses de sécurité habituelles d'avocat le pacte de non aliénation, la clause de 5 0|0 pour honoraires de l'avocat qui serait employé en cas de poursuites judiciaires et le transfert de la police d'assurance au porteur des billets, l'acquéreur devra assumer en sus de son adjudication les taxes de l'année 1899, et fera avec l'encanteur un dépôt de 10 0|0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. H. Wright notaire public, aux frais de l'acquéreur.

15 mars—15 22 29—avril 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur

—DANS LE—

Tenderloin District,

Faisant face aux rues Bassin et Franklin.

SOPHIE LERET ET AL.

—VS—

A. DELORMEL ET AL.

No 58,139—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune. MERCREDI, 12 avril 1899, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu d'un jugement rendu le 21 février 1899 et signé le 28 février 1899 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, les propriétés ci-dessous décrites dans l'affaire ci dessus intitulée, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Douane et Bienville mesurant 39 pieds 5 pouces 1 ligne de face sur chacune des rues Bassin et Franklin, par une profondeur de 127 pieds 11 pouces de rue à rue. Pavage en briques vitrifiées y faisant face sur la rue Bassin.

Les améliorations consistent en plusieurs bâtisses en bois connues par les numéros municipaux 221 rue Bassin et 222 rue Franklin.

Termes et Conditions—Comptant, l'acquéreur assumera le paiement en plus et au-dessus du prix d'adjudication des taxes d'Etat et de ville pour 1899, et le dépôt avec l'encanteur de 10 pour cent du prix de vente au moment de l'adjudication, et aura droit aux loyers à partir de la date du passage de l'acte de vente, et le paiement du prix plein de la vente.

Actes de vente pardevant Charles T. Soulet, notaire public, aux frais de l'acquéreurs ainsi que les timbres de revenu.

9 mars—9 15 22 29—avril 5 12

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Lawrence Williams et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,937—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Julia Williams, veuve de Lawrence Williams, administrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Frank Zeggel, avocat, 9mars—9 12 18

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier,

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété commerciale de choix dans le centre des affaires des produits de l'Ouest et dans la partie centrale du Deuxième District. Résidence charmante dans le Deuxième district.

No 429, rue Poydras, entre les rues Tchoupitoulas et Magasins, magasin en briques à quatre étages.

No 217, rue de Chartres, entre les rues Douane et Bienville, magasin en briques à trois étages, occupé par "Crescent Auction Co., Ltd" Loué $50 par mois.

No 2014, rue St Philippe, entre les rues Prieur et Johnson. Charmante résidence à deux étages. Le pavé en brique vitrifiée, rue St Philippe est payé, à proximité de l'église Ste Anne, les chars de ville, les marchés, écoles et autres avantages.

George Blardone vs Virginia Blardone et als.

No 55,294 Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans. Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue Commune—MERCREDI, le 12 avril 1899, il sera vendu, à midi, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriété Foncières, No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile, de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci-dessus, les propriétés suivantes, à savoir :—

SECOND DISTRICT.

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Douane et Bienville et le Passage de la Bourse, mesurant, en mesure américaine, 22 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue de Chartres, 112 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue Douane, 95 pieds 3 pouces aussi de profondeur du côté de la rue Bienville, à laquelle distance ledit lot mesure à angle droit 8 pouces, et mesure sur une seconde profondeur 8 pieds 10 pouces, de sorte que ledit lot ne mesure que 21 pieds 6 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à 3 étages, occupée par "Crescent Auction Co., Ld.

Louée $50 par mois

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Philippe, Dumaine, Prieur et Johnson, portant le No municipal 2014 rue St. Philippe et étant composé du lot No 60 et des portions des lots B, D et J, d'après plusieurs croquis de feu J. A. d'Hémécourt, voyer, et mesurant ensemble, comme suit, à savoir, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St Philippe, sur une première profondeur de 106 pieds 6 pouces et 7 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Johnson et la séparant du lot No 59; de là, s'élargissant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes à angle droit sur une ligne vers la rue Johnson et parallèle à la rue St Philippe, et étant la ligne de division du fond du lot No 59; de là une seconde profondeur de 31 pieds 11 pouces et 5 lignes sur une ligne parallèle à la rue Johnson et la séparant du lot 61 A, qui fait face à ladite rue, de là à angle droit sur une partie de la ligne de division du lot No 62 sur une ligne parallèle, et plus rapprochée de la rue Dumaine et courant à la rue Prieur; ledit lot mesure 43 pieds 11 pouces et 2 lignes jusqu'à une ligne oblique étant à travers l'ilet de la rue St Philippe à la rue Dumaine; de là sur la dite ligne oblique et courant à la rue St Philippe, il mesure sur la ligne du fond du lot No 10 qui fait face à la rue Prieur, 22 pieds 11 pouces et 7 lignes, de la le long du dit lot No 10 et sur le côté le plus rapproché de la rue St Philippe 10 pieds 7 pouces, de là à angle droit sur une ligne parallèle à la rue Prieur, et perpendiculaire à la rue St Philippe 30 pieds de là 1 pied 6 pouces sur une ligne courant vers la rue Prieur et de là 90 pieds jusqu'à la rue St Philippe sur la ligne du lot No 61 et une partie du lot 12 I, le tout en mesure américaine.

Les améliorations consistent d'une belle résidence ayant salons à arche, quelques huit chambres, salle à manger, Schillinger Walk, citernes, banquette en Schillinger, etc.

PREMIER DISTRICT.

3° Un lot de terre avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Poydras, Magasins, Tchoupitoulas et Natchez, d'après un croquis de voyer fait par Charles A. de Armas, député voyer général, daté le 27 avril 1858 et annexé à un acte pardevant T. Guyol, ancien notaire, le 28 mai 1858. Le dit lot mesure 20 pieds 2 pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur de 115 pieds 5 pouces sur le côté de la rue Tchoupitoulas, et 95 pieds 1 pouce 7 lignes sur le côté de la rue Magasin, à laquelle profondeur ledit lot dimunue de largeur 8 pieds 11 pouces 6 lignes, et mesure sur une seconde profondeur 21 pieds 2 pouces, donnant à la ligne du fond que 13 pieds 4 pouces et 1 ligne, le tout en mesure américaine.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à quatre étages, maintenant vacant, mais ayant été loué $1200 par an.

Termes et Conditions: La moitié ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets portant 8 0|0 d'intérêt par an à partir de leur date; l'acquéreur devra assumer le paiement des taxes pour l'année 1899, avec toutes les clauses usuelles pour garantir le paiement des billets. Les acquéreurs devront déposer avec l'encanteur 10 0|0 du montant de l'adjudication pour garantir la vente.

Actes de vente pardevant E. J. Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les "internal revenue stamps."

12 mars—12 19 26 avril 2 9 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lots de terre dans le Troisième District.

Succession de Hypolite Charoulau.

No 58,031—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 813 rue Commune—

Mercredi, 29 Mars 1899,

à midi, il sera vendu à l'enchère publique au

New Orleans Real Estate Exchange,

No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 20 février 1899, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite à savoir—

Quatre lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 9, borné par les rues Dabadie, White, Dupré et Onzaga, désignés par les Nos onze, douze, treize et quatorze et mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Dabadie, entre White et Dupré, sur une profondeur de 159 pieds 11 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles et égales.

Termes et Conditions—Comptant sur l'adjudication, l'acquéreur on les acquéreurs devront assumer et payer toutes les taxes d'Etat et de ville pour l'année courante 1899, ainsi que le "War Revenu Tax".

Acte de vente pardevant J. H Forcelle, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

22 fev—22—mars 1 8 15 22 29

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Frederick Schwecke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 58 687—Division A—Attendu que Vincent Graffato a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frederick Schwecke, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Robt. J. Maloney, avocat.

16mars—16 20 25

Succession de Theodore Perovich.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,717—Division B—Attendu que Alexander Perovich a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Theodore Perovich décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Henry Chapella, avocat de la succession.

10 mars—10 14 19

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Connue comme No 518 rue Mandeville, entre les rues Victoire et Moreau.

Luke Ghergich vs (Miss) Kate Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,420—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procederai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 avril 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

La moitié d'un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., située dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Victoire, Moreau, Mandeville et Marigny, lequel dit lot est pris du côté le plus rapproché de la rue Victoire du lot original désigné par la lettre C, et mesurant vingt-et-un pieds sept pouces et huit lignes de face à la rue Mandeville par cent dix-neuf pieds onze pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Arthur B. Léopold, avocat pour le plaignant.

17 mars—17 24 30—avril 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et attrayante du Sixième District.

Connue comme No 701 avenue Napoléon, encoignure de la rue Laurel.

Union Homestead Association vs Joseph W. Mason.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 58,668—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 avril 1899 à midi des propriétés ci-après décrites, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Laurel, Constance et Berlin, désigné par le No un sur un plan fait par P. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, le 12 octobre 1891, attaché à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 31 octobre 1891. Le dit lot forme l'encoignure de l'avenue Napoléon et de la rue Laurel et mesure trente pieds six pouces de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur et face à la rue Laurel de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Mem:—Le shérif est néanmoins autorisé par les plaignants d'annoncer que les plaignants accepteront un règlement sur le writ de 20 0|0 ou plus comptant et la balance à temps avec 7 0|0 par an d'intérêt jusqu'au paiement, payable en versements mensuels de $30 ou plus chacun, représenté par des billets de l'acquéreur, garantis par liens et hypothèque spéciale du vendeur, à la condition que le manque de paiement d'un quelconque des billets à maturité les rendra tous dus immédiatement; et qui soit préva du transfert de la police d'assurance, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas d'un procès et toutes les clauses usuelles de sécurité.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour les plaignants.

17 mars—17 24 30—av 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Sixième District,

Connue comme le No 3623, rue Camp entre les rues Antonine et Chestnut.

Robert J. Barr, Syndic, vs Vve Mary C. Delaney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 58 590 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 20 avril 1899, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 27 (ancien ilet No 28) borné par les rues Antonine, Foucher, Camp et Chestnut, ledit lot est désigné par le No six et mesure trente et un pieds, trois pouces de face sur la rue Camp par cent vingt-quinq pieds de profondeur, conformément à un plan fait par C. A. Hedin, voyer, et déposé dans le bureau de Théodore Guyol, notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Benjamin Ory, avocat pour le plaignant.

17 mars—17 24 30—avril 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Quatrième District.

Charles Godchaux vs la succession de Henry Marx.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,592—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 20 avril 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sorapuru, Philip, Chippewa et Annonciation ancienne ment Jersey) désigné comme lot No 183 sur un plan fait par Hugh Grant, voyer, en date du 2 février 1844 ou 1864, déposé parmi les régistres de L. R. Kenny ancien notaire en cette ville, conformément auquel dit plan ledit lot mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face sur la rue Chippewa par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, M. A.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Hernor & Godchaux, avocat pour le plaignant

17mars—17 24 30—avril 7 14 20

GUIDE COMMERCIAL.

PLOMBIER.

John David Burghardt, 421 et 423 Royale, entre Conti et St. Louis. Téléphone 1476.

PHARMACIES.

A. Mailhes, coin Royale et St Louis.

UNE DECOUVERTE.

Boucles d'oreilles et diamants, 30 0|0 d'escompte aux acheteurs, Palais Weinfurter Conti et Passage de la Bourse.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

H. J. Bruning vs Nicholas Henecke.

QUATRIEME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 18,527—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité, de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la porte de la Maison de Cour No 320, rue Carondelet, dans le 1er District de cette ville, le LUNDI, 17 avril 1899, à midi précis, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, outi, Salcedo et Gayoso les dits lots mesurant 31' 5" et 7" face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de 102' 8" et 4"' et est désigné comme lot No 15 sur un plan déposé dans le bureau de S. Magner, notaire, comme plan No 79.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,

Constable de la Quatrième Cour de Cité.

17 mars—17 24 31—avril 7 12 17

Mme E. Lupin vs F. L. Solanas.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 35,741. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique devant mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magasins, le MARDI 28 mars 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droits titre et intérêt du défendeur F. L. Solanas dans et à l'affaire de F. L. Solanas vs Mme E. Lupin. No 57,837, Division E, Cour Civile de District.

Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,

Constable de la Première Cour de Cité.

17mars—17 22 28

Philip Werlein Ltd vs Frank W. Smith.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans. No 38,586—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, devant mon entrepôt, rue Lafayette entre les rues Camp et Magasins, le LUNDI, 27 mars 1899, à 1 heure P.M. de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titre et intérêt de Frank W. Smith, défendant dans cette affaire et dans le procès de Frank W. Smith vs L. Spards, No 56,785 du dossier de la Cour Civile de District Division A.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau

Conditions Comptant sur les lieux

ED. P. FOLEY,

Constable de la Première Cour de Cité.

16 mars—16 22 27

Louis Luderbach vs Mme Louise D. Cassard et son mari Etienne A. Cassard.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 38,622—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magasins le LUNDI 27 mars 1899, à 11 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir :

49 chaises.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après inventaire enregistré en mon bureau

Conditions—comptant sur les lieux.

ED P. FOLEY

Constable de la Première Cour de Cité.

16 mars—16 22 27

James Mahoney vs Thomas Finnegan.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 38,648. — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, le procéderai à la vente à l'enchère publique à mon entrepôt, rue Lafayette, entre Camp et Magasins, le LUNDI 27 mars 1899, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire enregistré en mon bureau

Conditions—Comptant sur les lieux

ED. P. FOLEY,

Constable de Première Cour de Cité

16 mars—16 22 27

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de E. C. Mitchell et femme

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,916—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Harry W. Grover, tuteur dativ administrant cette succession, ne serait pas approuvé et l'homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Robert J Maloney, avocat.

17 mars—17 21 26

Succession de Simon Feicht.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,986—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Henry Lutz, Sr., exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

17 mars—17 21 26

Succession d'Hypolite Lieutaud

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,753—Division E—Attendu que Gonitec G. Gay a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Hypolite Lieutaud, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

16mars—16 20 25.

Succession de Mme Clara Barbara Hauser Veuve de John Henry Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 58 323—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Peter Seiler et Mme Leonora McLellan Seiler, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,

16mars—16 20 25 Greffier.

Succession de P. N. Casteron.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,695—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Leon Larronde, exécuteur testamentaire datif de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier

15 mars—15 18 24

Succession de M. et Mme Frank M. Hall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 58,286—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Preston F. Hall, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

9 mars—9 12 18

CHEMINS DE FER.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY — SUNSET ROUTE

Bureau de Billets de la Ville.

Coin St-Charles et Canal.

Depot de Passagers,

Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs.		Arrivée	
Express de la Californie. No 20	8:40 p. m.	No 19	7:35 a. m
Express du Texas et du Mexique. No 18	9:00 a. m.	No 17	6:40 p. m.
M. L. et T Local No 50	8:15 a. m	No 51	5:45 p. m.

Le célèbre Sunset Limited, sans changement à Los Angeles et San Francisco, quitte la Nouvelle-Orléans tous les lundis et jeudis, à 11 heures A. M. Arrive à la Nouvelle-Orléans tous les samedis et mercredis à 7:30 A. M., faisant connections à la Nouvelle Orléans à et de tous les points est.

Pullman Sunset Drawing Room Sleepers No 19 et 20 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Tourist Sleepers quittent la Nouvelle-Orléans tous les mardis, jeudis, vendredis et dimanches soirs pour San Francisco directement. fév—1an

---

QUEEN & CRESCENT ROUTE

NEW ORLEANS & NORTH-EASTERN R.R.

ALABAMA & VICKSBURG RY.

VICKSBURG, SHREVEPORT & PACIFIC R.R

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 4 Fast Mail
Part de la N.-Orléans	6:00 p.m.	7:00 a.m
Arrive à Meridian	11:50 p.m.	1:35 p.m
Part de Meridian	12.01 a.m.	
Arrive à Birmingham	4:20 a.m.	
Arrive à Chattanooga	8:20 a.m.	
Arrive à Lexington	5:10 p.m.	
Arrive à Cincinnati	7:30 p.m	

Seulement 25 1|2 heures à Cincinnati avec des chars dortoirs Pullman sans changement laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P.M

Chars-dortoirs sans changement à New York laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P. M. via Roanoke, Vic, Washington, D. C. seulement 42 heures à New York.

Bureau des Billets du Q. & C. Hôtel St-Charles.

W. STOMS, Ass't Gen. Pass. Agent. GEO. H. SMITH, G. P. A. 1er jan—1an

---

ILLINOIS CENTRAL

Arrivées et départs en effet le 4 déc. 1898.

Départ. Arrivée

Chicago et St-Louis Limited.

No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M

Le train le plus rapide et le mieux équipé laissant la Nlle-Orléans.

Louisville & Cincinnati Limited.

No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M

Chars dortoirs Pullman, et chars avec chaises à bascule, chars café sur trains Nos 3 et 4, service à la carte.

Fast Mail.

No 2, départ, 8.00 P.M.
No 1, arrive 7:35 A. M

Chars dortoirs à Water Valley, Holly Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago.

Louisville & Cincinnati,

No 2, départ 8:00 P. M.
No 1, arrive 7:35 A. M

Memphis, Louisville et Cincinnati sans changement.

Local Mail and Express.

No 24, départ 7:00 A. M.
No 23, arrive 10:00 P. M

Pour Fulton, Ky, et les stations intermédiaires.

McComb City Accommodation.

No 32, départ 5:30 P. M.
No 31, arrive 9:30 A. M

Yazoo & Mississippi Valley R. R

No 6, départ 4:00 P. M.
No 5, arrive 10:40 A. M.

Chars dortoir, Nlle-Orléans à Vicksburg, Memphis et Kansas City.

Local Day Express.

No 22, départ 8:00 A. M.
No 21, arrive 5:50 P. M.

Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires.

Baton Rouge Accommodation.

No 34, départ 4:20 A. M.
No 33, arrive 9:20 A. M.

S'arrête à toutes les stations.

Bureau des billets, St-Charles et Common.

W. A. KELLOND, Ass. Agent Gén des Pass. WM MURRAY, D. P. A Nlle-Orléans. 28 nov—

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT

No.	Arrivée	No.	Départ
1 fast line	7:05 pm	2 fast m'l	7:45 pm
3 fast mail	7:40 am	4 limited	11:15 am
5 limited	8:30 pm	6 fast line	7:55 am
7 Coast tous les jours (dim ex)	8:55 am	8 Coast tous les jours dim ex	4:00 pm

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Cana.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.

JOHN KILKENY, Div. Pass Agent.

O. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.

1mars—au 31 déc

SR Southern RAILWAY:

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

Vestibule Limité	No 38	Malle Rapide No 36
Quitte la Nlle-Orléans	7:45 P. M.	7:55 A. M
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.	11:30 P. M
Quitte "	12:00 midi	11:50 P. M
Arrive à Washington	6:42 A. M.	9:35 P. M
" Baltimore	8:00 A. M.	11:35 P. M
" Philadelphie	10:15 A. M.	2:58 A M
" New York	12:43 P. M.	6:23 A. M
" Boston	8:30 P M	3,30 P. M

No 38 courant sans changement des Chars à Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Diner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement hors une nuit seulement.

Pour plus ample information et les Réserves Pullmam s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY,

704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, La.

J. M. Knight, Ass't Agent de Pass. et Billets.

M. R. Powers, Agent de District de Passagers

S. H. Hardwick, Ass't Ag't Gén'l de Pass., Atlanta, Geo.

W. A. Turk, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D. C.

J. M. Culp Gérant du Trafic, Washington, D.C.

17 déc

CEUX QUI CROIENT EN L'Eau Minérale

—l'eau qui nous est fournie par la nature et la